

# FLASH INFO

## AUDIENCE CONSEIL GÉNÉRAL 76

### Communiqué du SNPDEN-UNSA



#### RESPONSABLES (académiques et nationaux)

##### *Secrétaire académique*

**Corinne Laurent**, Principale  
Collège Le Hamet, Louviers  
[corinne.laurent@ac-rouen.fr](mailto:corinne.laurent@ac-rouen.fr)

##### *Secrétaires académiques adjoints*

**Gérald Hochart**  
**Sophie Perrat**  
**Catherine Gueret-Laferté**  
**Véronique Titeux**  
**Frédéric Delamare**

##### *Secrétaire départemental 27*

**Gérald Hochart**, Proviseur  
Lycée Les Fontenelles, Louviers  
[gerald.hochart@ac-rouen.fr](mailto:gerald.hochart@ac-rouen.fr)

##### *Secrétaire départemental 76*

**Sophie Perrat**, Principale  
Collège Les Hauts du Saffimbec Parvilly,  
[sophie.perrat@ac-rouen.fr](mailto:sophie.perrat@ac-rouen.fr)

##### *Membre du bureau national*

**Véronique Titeux**, Principale  
Collège JC Dauphin, Nonancourt  
[veronique.titeux@ac-rouen.fr](mailto:veronique.titeux@ac-rouen.fr)

**adresse académique :**  
[snpden@ac-rouen.fr](mailto:snpden@ac-rouen.fr)

**Vendredi 30 janvier 2015**

### compte rendu de la CAPA relative aux opérations de mouvement

Le **SNPDEN-UNSA** a été reçu, à sa demande, à l'hôtel du département par le Président ROULY qui était à cette occasion entouré de M. BOUHO et de Mme DERIDDER .

La délégation du **SNPDEN-UNSA** était composée de Rayanna TALL, Hassan EL YOUSFI, François BERNIER et Sophie PERRAT.

Après avoir remercié le Président pour son accueil, la délégation de notre syndicat a tenu à réaffirmer combien ces rencontres annuelles lui semblaient importantes.

Nous avons souhaité mettre à l'ordre du jour de cette rencontre un certain nombre de points qui nous paraissent particulièrement important d'aborder avec la Collectivité.

#### Agents territoriaux

**SNPDEN-UNSA** : Le syndicat apprécie la réactivité de la Collectivité dans le remplacement des agents territoriaux en arrêt de travail. Il observe par ailleurs des restrictions de postes toujours plus importantes à chaque visite médicale et un taux d'arrêts maladie en hausse.

**CG76** : Une réflexion plus générale doit être envisagée sur la gestion des agents territoriaux. Le groupe de travail mis en place l'an dernier va se réunir de nouveau. Le remplacement des agents doit être revu car le vivier s'épuise. Un travail doit être mené également avec les services médicaux du Département sur l'attribution des restrictions de postes.

**SNPDEN-UNSA** : Les équipes de direction souhaitent favoriser l'implication des agents territoriaux sur le volet éducatif des élèves, notamment en leur permettant de participer à des sorties ou voyages scolaires, ce qui n'est pas réglementairement envisageable actuellement.

**CG76** : L'idée est intéressante. Une évolution de la réglementation est à étudier.

**SNPDEN-UNSA** : Il arrive régulièrement que les entreprises missionnées par la Collectivité ne soient pas suffisamment réactives ou effectuent un travail de mauvaise qualité. Des marchés sont parfois attribués à des entreprises qui ne peuvent honorer les travaux dans le délai requis.

**CG76** : De manière générale, sur la totalité des interventions, 80% donnent satisfaction. En 2014, le taux d'insatisfaction a augmenté de 10 à 20%. En cas de litige, les chefs d'établissement doivent impérativement faire remonter leurs observations à la Collectivité, plutôt que de tenter de négocier directement avec l'entreprise concernée. Les entreprises identifiées sont écartées des marchés suivants) lorsqu'elles font l'objet d'au moins 2 insatisfactions.

### **CRED76**

**SNPDEN-UNSA** : Les chefs d'établissement sont très inquiets des conséquences de la disparition de l'accompagnement éducatif dans les collèges situés hors réseau d'éducation prioritaire. Le volet Accompagnement scolaire du CRED76 va-t-il être maintenu et permettre une rémunération des enseignants ?

**CG76** : Dans l'état actuel des choses, le dispositif sera maintenu à l'identique (pas d'augmentation ou de diminution du volume horaire). Pour rappel, les enseignants ne peuvent pas être rémunérés dans le dispositif d'aide aux devoirs du CRED76.

**SNPDEN-UNSA**: Concernant le volet « Itinéraires éducatifs pour les Collégiens », le syndicat se réjouit de constater que l'offre va en augmentant ; les chefs d'établissements sont tout à fait conscients de la chance qui est offerte aux établissements de bénéficier de ce dispositif.

**CG76** : Un Comité de Pilotage aura lieu courant mars (date non arrêtée pour l'instant).

### **Espaces numériques de travail et maintenance informatique**

**SNPDEN-UNSA** : Le nouvel ENT Arsène76 donne entière satisfaction. Il s'agit d'un outil performant. Le module de vie scolaire est en cours de développement. Viendra-t-il se substituer aux logiciels privés lorsqu'il sera devenu performant ?

**CG76** : Le calendrier prévoit que la totalité des collèges Seinomarins bénéficieront de l'ENT d'ici la rentrée 2016. Lorsque le module de vie scolaire aura atteint les performances des logiciels privés actuellement utilisés, il est en effet appelé à s'y substituer.

**SNPDEN-UNSA** : Les chefs d'établissements regrettent que la dotation informatique attribuée en début d'année pour le remplacement des postes administratifs "dorme" dans des réserves dans l'attente d'être installée par les techniciens du rectorat. Où en est la délégation de compétence sur la maintenance informatique dans les établissements scolaires ?

**CG76** : Cette compétence de l'État devrait être transférée à la collectivité en septembre 2016. Un groupe de pilotage va être mis en place, incluant des chefs d'établissement, afin de préparer le transfert de compétences.

## **Décentralisation**

**SNPDEN-UNSA** : Le Sénat a acté le 3<sup>ème</sup> volet de la Loi de Décentralisation ; maintenant, les Députés vont avoir à donner leur avis. Quels sont les changements à venir ?

**CG76** : Tout d'abord, les Sénateurs ont acté le fait que les collèges demeureraient de la compétence des Départements - c'est une perspective que nous souhaitons et c'est très bien ainsi – Il y a vraiment nécessité à maintenir cette cohérence. Maintenant, nous aurons à rediscuter les conventions à venir, - les Collectivités ont pleinement à l'esprit le fait que les Chefs d'établissements devront être associés à ces discussions ; il y aura donc la mise en place de groupes de travail. Mais d'ici là, il y a des échéances électorales.....

## **Jeunes majeurs de l'ASE**

**SNPDEN-UNSA** : Les jeunes majeurs de l'ASE, en situation irrégulière, se voient parfois dans l'obligation d'interrompre leurs études brutalement à cause de la fin de la prise en charge. Ces situations peuvent-elles être évitées ?

**CG76** : Les jeunes placés à l'ASE ont des statuts différents selon leur situation. Un travail est réalisé auprès de chaque jeune atteignant 18 ans pour préparer la suite, avec signature d'un contrat. Il arrive occasionnellement que la prise en charge s'interrompe car le contrat n'est pas respecté. Il apparaît indispensable de développer la communication avec les chefs d'établissements sur le sujet de la prise en charge des jeunes majeurs. C'est un sujet du prochain mandat.

Le Département a vu le flux des jeunes mineurs accueillis multiplié par 3 au cours du dernier mandat.

## **Redécoupage de la carte scolaire**

**SNPDEN-UNSA** : Les secteurs de recrutement de certains collèges urbains sont devenus obsolètes suite au déménagement des établissements. D'autres voient leurs effectifs décroître bien en deçà de leur capacité d'accueil. Où en est la réflexion du CG76 sur la modification de la carte scolaire ?

**CG76** : Le logiciel acquis l'an dernier pour analyser les prévisions de flux de population et envisager le redécoupage de la carte scolaire s'avère performant. Les données sont actuellement intégrées dans l'application. Les résultats sont fiables par rapport aux années précédentes. Les premières modifications devraient pouvoir se mettre en place pour la rentrée 2016 mais nécessitent un travail de partenariat avec les municipalités et les chefs d'établissement.

L'entretien a duré pratiquement 2 heures. Comme l'an dernier, le Président ROULY et ses collaborateurs ont fait preuve d'une grande disponibilité et d'une réelle écoute. Le Président a réaffirmé l'engagement total du Département dans le domaine de l'éducation.